

POURSUITE D'ÉTUDES

Le titulaire du **BTS Comptabilité et Gestion** peut poursuivre ses études en formation initiale ou en alternance

En DCG puis DSCG pour poursuivre dans la voie de l'expertise comptable :

DCG (Bac+3)

DSCG (Bac+5)

DEC (Bac+8)

En licence de gestion pour poursuivre en master :

Gestion

Économie-gestion

Administration Economique et Sociale, ...

En Licence Professionnelle métiers de la gestion et de la comptabilité :

Comptabilité et paie

Contrôle de gestion

Gestion comptable et financière

Révision comptable, ...

En Ecole de Commerce :

En présentant le concours passerelle : environ 1600 places pour intégrer les étudiants diplômés Bac+2

Pour en savoir plus, consultez notre site
www.lyc-langevin-suresnes.ac-versailles.fr/



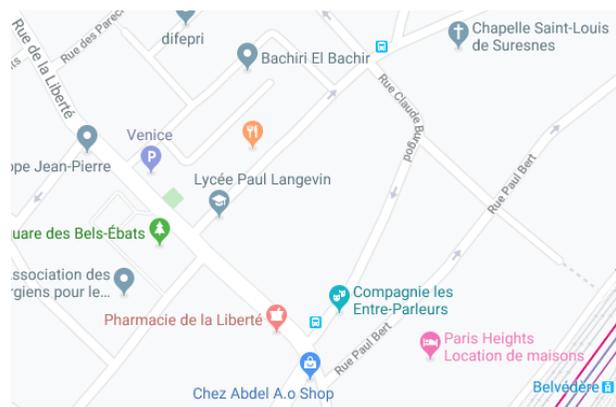
Pour venir au lycée

Train Ligne L Gare de Suresnes-Mont Valérien

Tram T2 Belvédère

Bus 157, AS Suresnes, 141, 360

Station Velib



LYCEE PAUL LANGEVIN
4 rue Maurice Payret Dortail
92150 SURESNES

Contact

☎ 01.47.72.20.13

Courriel Direction : ce.0920147k@ac-versailles.fr

Version janvier 2025

LYCEE PAUL LANGEVIN SURESNES (92)



Brevet
de
Technicien Supérieur
COMPTABILITÉ GESTION

LA FORMATION

Les compétences à acquérir :

Durant la formation du **BTS Comptabilité et Gestion**, l'étudiant développera des compétences professionnelles liées à sa future activité : capacité à exploiter la réglementation et la législation en vigueur dans le cadre de situations professionnelles diverses, à mobiliser les techniques comptables, fiscales, de gestion, et à maîtriser les processus de gestion. Il développera également des compétences transverses comme l'autonomie, la rigueur et la capacité à communiquer à l'écrit comme à l'oral, ainsi que la capacité à travailler en collaboration avec une équipe avec une maîtrise des logiciels liés à l'activité professionnelle.

Les enseignements professionnels sont répartis en 7 processus :

P1 : Contrôle et traitement comptable des opérations commerciales

P2 : Contrôle et production de l'information financière

P3 : Gestion des obligations fiscales

P4 : Gestion des relations sociales

P5 : Analyse et prévision de l'activité

P6 : Analyse de la situation financière

P7 : Fiabilisation de l'information et système d'information comptable

LES ENSEIGNEMENTS

Une formation qualifiante permettant une insertion professionnelle OU une poursuite d'études en Licence et Master

Tableau des enseignements & épreuves			
Enseignements	CG1	CG2	Épreuve
Enseignement professionnel			
E4 : Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales P1 à P4 et P7	13h 1.5h atelier pro.	6h 2h atelier pro.	Écrit 4.5h Coef 9 Orale Coef 4
E5 : situation de contrôle de gestion et d'analyse financière P5 et P6	3h 1.5h atelier pro.	5h 2h atelier pro.	Orale Coef 5
Parcours de professionnalisation P1 à P7			Orale Coef 5
Enseignement général			
Culture Economique, Juridique et Managériale	4h	4h	Ecrite 4h Coef 6
Culture Générale et Expression	3h	3h	Ecrite 3h Coef 4
LV Anglais	2h	2h	Orale Coef 3
Mathématiques appliquées	2h	2h	CCF Coef 3

Stages durant la formation :

10 semaines, dont 6 semaines en première année et 4 semaines en deuxième année.

Les stages servent de support à la rédaction de l'écrit professionnel pour l'épreuve E6.

VOS MISSIONS EN ENTREPRISE

Dès l'obtention du BTS :

Assistant comptable
Gestionnaire comptable
Gestionnaire de paie
Assistant de gestion financière, ...

Avec expérience/formation complémentaire :

Chef comptable
Fiscaliste
Trésorier
Contrôleur de gestion
Analyste financier
Conseil en gestion
Auditeur
Expert-comptable
Commissaires aux comptes
Directeur comptable et financier, ...

LES ENTREPRISES

Le titulaire d'un **BTS Comptabilité et Gestion** exerce ses activités dans tous types d'organisations (entreprises du secteur concurrentiel, entreprises spécialisées ou organismes prestataires de services comptables, secteur associatif ou administrations publiques).

D'une façon générale, le titulaire du **BTS Comptabilité et Gestion** exerce ses activités pour le compte d'un prestataire dans le cadre d'une équipe, d'un service ou d'une direction. Il collabore avec d'autres salariés afin de satisfaire les besoins des utilisateurs en respectant la réglementation et la législation en vigueur.